HIVER 2027

SKI de RANDO dans le Beaufortain

Randonnées en étoile en gite avec une nuit en refuge
4 jours, 3 nuits



Coté Tarentaise le massif du Beaufortain offre une vue sur les Grands Espaces de la Vanoise. Un refuge neuf tout confort. Les grands espaces et une belle boucle sur deux jours, permettant de découvrir les deux versants du secteur : le cœur du Beaufortain et le versant du soleil côté Tarentaise.
Un terrain idéal pour skieurs intermédiaires avec une découverte des nuits en refuge d'hiver. Une initiation et découverte réunissant tous les plaisirs du ski de randonnée !

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50, rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT - Tel : **00 33 (0)4 50 31 03 65**
Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 - E.Mail : info@espace-evasion.com
www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Foyer de ski de fond côte d'Aime (1400m) – Dôme de Vaugelaz (2217m) – Chapelle de St Guérin (1593m).
Rendez-vous à 7h00 au Châtelard puis covoiturage direction la côte d'Aime pour démarrer la montée pour le Dôme de Vaugelaz.
Nous passerons par plusieurs hameaux d'alpages : Les Corneilles, les chalets d'Arcénieux… avant d'atteindre le Dôme. Nous attaquerons la descente Ouest sur la Chapelle Saint Guérin.
Premier jour en douceur pour se mettre en route, reprendre le maniement des DVA et confirmer vos acquis.
Nous retrouverons la voiture pour gagner nos chambres d'hôtes à la Côte d'Aime. Avant le repas je vous parlerai des prises d'informations et de décisions.
Des fiches memo vous serons remises !
+800m / -800m

Jour 02 : Foyer de ski de fond côté d'Aime (1400m) – Secteur col de Mont Rosset (2449m) – Refuge de la Balme (1996m) – Vallon de Forand (1600m)
Même point de départ que la veille mais cette fois-ci en direction du Mont Rosset pour en faire le tour. Nous suivrons le Torrent de la Portette pour gagner le col sans nom. Nous poursuivrons en direction de la Pointe de Cerdosse (2400m) : la vue s'ouvrira sur les sommets environnants et Notamment la fameuse Pierra Menta !
Ce secteur ouvrira une belle descente sur le refuge de la Balme (1996 m) puis le Vallon de Forand ; deuxième nuit en chambres d'hôtes.
+1000m / -1000m

Jour 03 : Refuge du Nant du Beurre (2075m) et boucle du Grand Crétet (2300m).
Nous prenons à 7h30 la route pour le village de Naves (1320 m) pour démarrer la montée au refuge du Nant du Beurre (2075m) en début de matinée. Nous serons vers midi au refuge le temps d'une bonne pose : casse-croute, boissons.
Ensuite nous ferons un atelier recherche DVA.
Pour ceux qui le souhaite, nous pourrons partir pour une courte boucle sur le sommet du Crétet (2292m) immédiatement au-dessus du refuge.
+1100m / -350m

Jour 04 : Pointe de la Dzonfier (2455m) – Col de la Légette (2229m) – Col du Vâ (2222m).
L'ascension de la Pointe de Dzonfier et la boucle que ce sommet ouvre est superbe ! Un très beau ski permet de découvrir le versant Tarentaise avec des points vue extra sur le Mont Blanc et la Vanoise.
Redescente sur le village de Naves par le Col du Vâ.
+750m / -1400m

LES POINTS FORTS

- Les grands espaces à découvrir.
- Un refuge neuf tout confort.
- Les grands espaces et une belle boucle sur deux jours, permettant de découvrir les deux versants du secteur : le cœur du Beaufortain et le versant du soleil côté Tarentaise.
- Un terrain idéal pour skieurs intermédiaires avec une découverte des nuits en refuge d'hiver.
- Une initiation et découverte réunissant tous les plaisirs du ski de randonnée !

TRÈS IMPORTANT : L'encadrement se réserve le droit de modifier le programme quelle qu'en soit la cause (conditions météorologiques, nivologie, niveau technique des participants, logistique, …) dans le souci d'un meilleur déroulement de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le jour 01 ou à 08h00 au foyer de ski de fond à la côte d'Aime Vous devez prévoir votre pique-nique pour le premier jour.

Accès par la route : Depuis Chambéry suivre A43 direction Albertville, puis continué sur N90 direction Moutier, Bourg-Saint-Maurice. Après le village de Aime, suivre d'côte d'aime

Accès par le train : Gare SNCF de Aime-la-plagne puis taxi jusqu'à la côte d'aime.

DISPERSION

Le jour 04 vers 16h00 à Naves

Hébergement avant ou après la randonnée : nous contacter

FORMALITES

Durant le séjour, vous devez être en possession des documents suivants :
- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

Niveau Physique 3 sur 5 : Il est essentiel d'avoir une bonne condition physique pour apprécier le ski de randonnée. Pour ces programmes les montées sont de 750m à 1000m de dénivelé positif.

Votre engagement personnel : La réussite de votre séjour passe par une préparation physique (quelques footings) si vous vous sentez juste.

Pré-requis : Vous skiez quelques pistes noires avec une expérience du ski toutes neiges minimums. Le niveau piste rouge n'est pas suffisant.

HEBERGEMENT

Chambre d'Hôtes confort en chambre double ou twin et refuge du Nant de Beurre
Dîner du soir, et petits déjeuners.
Pique-nique et vivres de courses.
Possibilité de prendre une nuitée supplémentaire avant votre séjour, nous contacter.

TRANSFERTS INTERNES

Covoiturage avec les voitures des participants.

GROUPE

Séjours destinés aux groupes de 4 à 6 personnes.

PORTAGE DES BAGAGES

Portage : réduit, un sac à la journée d'environ 7-8kg – sauf J3 et 4 pour nuit en refuge.

ENCADREMENT

Moniteur de ski national ou guide de hautes montagnes

MATERIEL NON FOURNI

La fourniture du matériel de ski n'est pas comprise dans le forfait.
Il faut être équipé de matériel de randonnée alpine : ski, chaussures, bâtons, peaux et couteaux.

LOCATION DE MATERIEL DE SKI DE RANDO

Vous devez être en possession de votre matériel au moment du Rendez-vous.
Si vous arrivez la veille au Chatelard, possibilité de location sur place avec le service de location à domicile de Bauges Académie Ski.
Comptez environ 180 € pour une location de 4 jours (skis, chaussures, bâtons, peaux autocollantes et couteaux).
Il faut nous communiquer vos taille, poids et pointure à l'inscription.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr

Un sac à dos suffisamment grand pour contenir le repas de midi, gourde et/ou thermos, les vêtements chauds, le matériel de sécurité. Un volume de 40 litres est une bonne base.
Une tenue de ski de randonnée adaptée (1 veste et 1 pantalon techniques et imperméables, des t-shirts et des collants respirants).
Des couches de vêtements pour avoir chaud : une veste polaire ou une doudoune, et une micro-polaire.
2 à 3 paires de chaussettes de ski !
Un bonnet très chaud
Un survêtement et sous-vêtements de rechange
Une boîte hermétique (type Tupperware) pour la salade du pique-nique.
Et pourquoi pas une spécialité de votre région à partager avec vos compagnons de séjour

Obligatoire :
Gourde si possible isotherme, couteau, couverts
2 paires de gants chauds
Lunettes de soleil très protectrices
1 rouleau d'Elastoplaste 8 cm (Sert à tout : ampoules, traumatisme, etc.…)
Ecran total et crèmes pour les lèvres et le visage

Conseillé :
La « double-peau » pour soigner les ampoules (qui se trouve en pharmacie)
Lunettes de vue de rechange en cas de casse
Des bouchons d'oreilles Ear ou boules Quies

DATES ET PRIX

Dates & tarif : 920 € / personne
4 jours (mercredi au samedi)
10 au 13 février 2027
17 au 20 février 2027
10 au 13 mars 2027

LE PRIX COMPREND

- L'organisation du séjour
- L'encadrement
- L'hébergement en chambre d'hôtes (J1+J2) et refuge (J3)
- Le dîner et petit déjeuner, et pique-nique .
- Le prêt du matériel technique de sécurité individuelle (DVA, pelle, sonde) ainsi que la trousse de secours et la radio du guide.

LE PRIX NE COMPREND PAS
- Les boissons et dépenses personnelles
- La fourniture du matériel de ski (prévoir location à l'avance)
- Le pique-nique jour 01
- Le trajet jusqu'au lieu de séjour, les déplacements du lieu d'hébergement jusqu'au départ des randonnées J1-2 et 3
- La douche au refuge
- Les assurances
- Les transferts en cours de séjour
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)

- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.
Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.
Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –
BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN